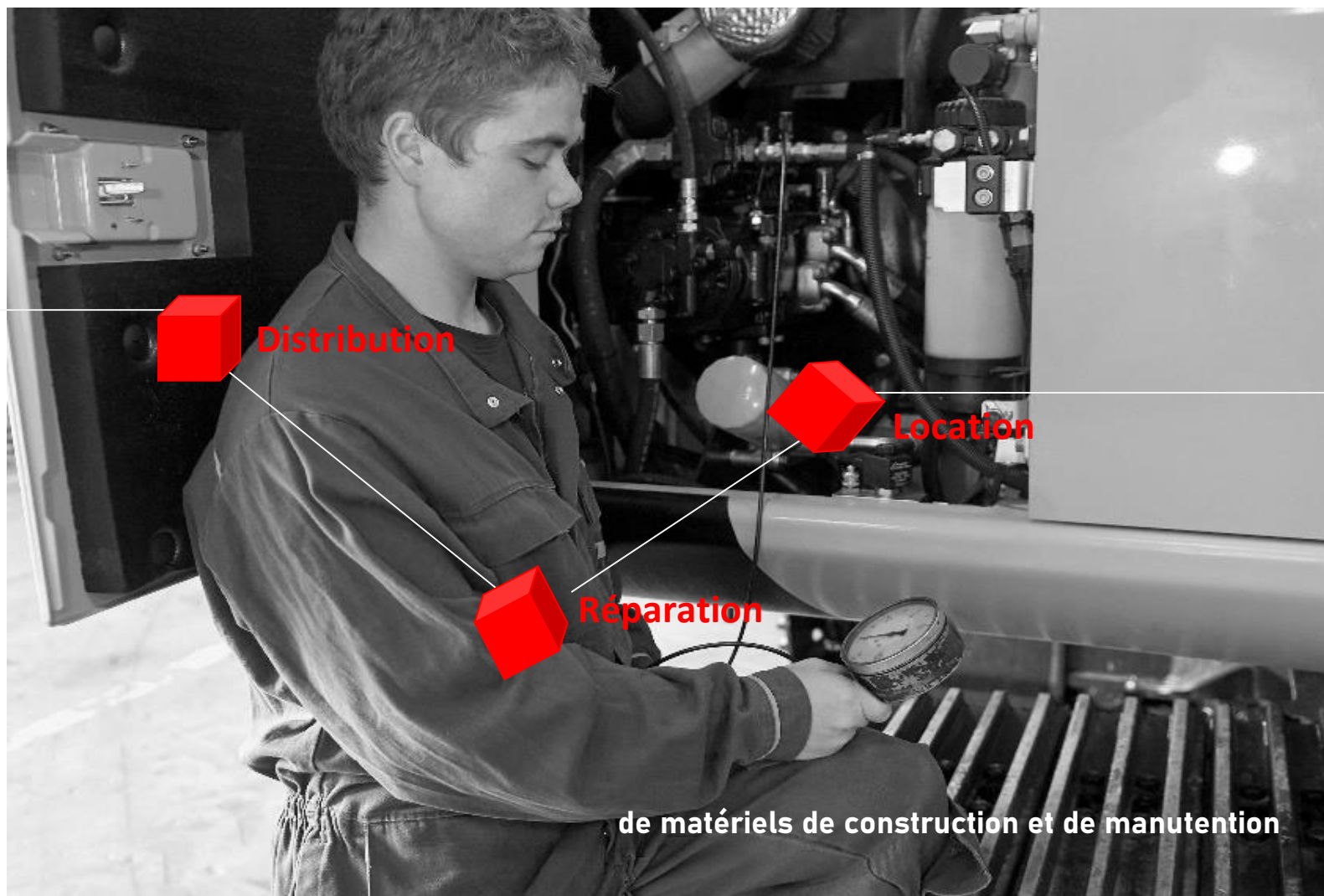


Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs  
Matériels bâtiment, travaux publics et manutention

19 rue de l'Université - 93160 Noisy Le Grand  
tél : 01 49 89 32 32 - fax : 01 49 89 32 30  
e-mail : [contact@dlr.fr](mailto:contact@dlr.fr) - site : [www.dlr.fr](http://www.dlr.fr)

# DOSSIER DE PRESSE



**JANVIER 2021**

|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| <b>DLR</b> présentation générale                           | p.2  |
| <b>DLR</b> édito                                           | p.3  |
| <b>DLR</b> focus communication                             | p.4  |
| <b>DLR</b> les métiers                                     | p.5  |
| <i>La distribution de matériel de construction</i>         |      |
| <i>La location de matériel de construction</i>             |      |
| <i>La distribution/location de matériel de manutention</i> |      |
| <b>DLR</b> structuration & professionnalisation            | p.8  |
| <b>DLR</b> collaborations                                  | p.10 |
| <b>DLR</b> services aux entreprises                        | p.11 |
| <b>DLR</b> services en partenariat                         | p.14 |
| <b>DLR</b> évènements                                      | p.16 |
| <b>DLR</b> valorisation/promotion des métiers              | p.18 |
| <b>DLR</b> en région                                       | p.21 |



Créée en 1965, la fédération DLR regroupe les Distributeurs, les Loueurs, et les Réparateurs de matériels de construction et de manutention. Au sein d'une profession qui représente près de 2 950 entreprises, soit 50 400 salariés, cette fédération compte plus de 550 adhérents qui représentent 70% du volume d'activité de ce secteur économique, estimé à 13,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019.

La Fédération a pour vocation de **représenter** et de **conseiller** les entreprises. Elle agit pour la **défense** de leurs intérêts dans un contexte économique et social en forte mutation, elle les accompagne dans la **conduite du changement**, les aidant à optimiser leur professionnalisme et leur **compétitivité**.

## Le président DLR



« Mon parcours au sein de la fédération m'a beaucoup servi pour développer ma société mais aussi dans la façon de diriger mon entreprise. J'aimerais transmettre cet esprit de Fédération à d'autres dirigeants au cours de mon mandat ! »

Bertrand Carret a été élu à la présidence de la fédération DLR en 2016. Son 3<sup>ème</sup> mandat a débuté en 2020. Adhérent depuis 1999, il a occupé le poste de président de région Sud-Ouest entre 2003 et 2008. Depuis 2010, il était vice-président de la Fédération et président de la commission Location.

Il dirige depuis 1999 la société **Rentforce**, une entreprise de location de matériels de BTP multi spécialiste (élévation, camions de chantier, utilitaires légers...). En 15 ans, il est parvenu à tripler son chiffre d'affaires et a développé un réseau d'agences en France. L'entreprise compte aujourd'hui une quarantaine de salariés et 10 agences commerciales.

## Les présidents de Région DLR



## DLR certifié QUALI'OP



Depuis 2018, DLR est l'une des rares fédérations certifiées par l'AFNOR selon le référentiel QUALI'OP.

Ce référentiel, conçu par le CEDAP (Centre d'Etudes des Dirigeants d'Associations Professionnelles) et l'AFAQ/AFNOR, reconnaît et valorise la démarche de professionnalisation de DLR et l'optimisation de son offre de services vis-à-vis de ses adhérents, mais aussi dans un contexte de rapprochement avec d'autres organisations professionnelles.

## Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



L'écriture d'un éditto est toujours intéressante. Exercice de mémoire, choix de mots appropriés à décrire nos douze derniers mois d'activité professionnelle. Surtout, synthétiser l'année déroulée en quelques idées force, quelques lignes... Certes.

2020 se prête très mal à cet exercice tant il y aurait à dire, tant l'intensité de ce que chacun a vécu dans son entreprise, sa vie, a été inattendu, déstabilisant, long, fatigant, sans visibilité, sans possibilité de se projeter à plus de quelques jours tout en veillant aux ressentis et à la santé des proches, des collaborateurs au sein d'équipes soumises à un niveau de stress jamais connu jusqu'alors.

Permettez-moi avant tout de saluer toute cette **énergie** déployée par les salariés, techniciens, commerciaux, cadres, dirigeants... tous ont œuvré pour « faire tourner les boîtes » avec une impressionnante **volonté** qui n'a jamais faibli de mars à décembre. **Félicitations et merci**. Ils ont démontré au passage qu'ils étaient indispensables à la vie de la Nation.

Par nature **optimiste**, je veux utiliser le mot « **chance** ». Oui, nous avons été chanceux que nos activités fussent autorisées par décret à se poursuivre.

Ce qui ne veut en rien dire que ce fût facile : la mise en place des protocoles sanitaires, la gestion documentaire, les mesures d'activité partielle, les gardes d'enfant(s), le télétravail, la relation clients /fournisseurs... ce fût, sur un temps très court, d'une complexité inimaginable quelques mois auparavant.

Et vous l'avez fait ! Soyons **fiers** de ceci, retenons aussi que nous avons beaucoup **appris** : sur nous-même, nos entourages, nos modes de travail et d'organisation (ainsi, DLR a inauguré sa première assemblée générale dématérialisée sur plateforme). **Riches** de ceci, notre vécu personnel et professionnel à venir s'en inspirera très certainement...

Alors oui : cette année, nos activités vont toutes, au mieux stagner, et dans l'ensemble, régresser. Néanmoins, après quelques années de croissance et parce qu'il y a eu finalement assez peu de défaillances clients (le prêt garanti par l'État a joué à plein), nous allons, dans notre grande majorité, passer cette année 2020 en ayant relativement limité les dégâts. Je n'étais pas du tout convaincu, ce 17 mars dernier, de pouvoir écrire ceci quelques mois plus tard. Nous avons été résiliants !

De (très) nombreux témoignages de satisfaction ont été adressés par les entreprises à **DLR** pour son accompagnement sans faille tout au long de l'année.

De l'utilité d'une fédération **au service** de ses adhérents.

Nous entrons dans l'année 2021, sans plus de visibilité mais avec **détermination**. L'équipe, les administrateurs, moi-même, formulons tous nos vœux de réussite aux entreprises, nous nous tenons plus que jamais à leur disposition et je veux croire que nous aurons le plaisir de nous retrouver (enfin !) le 1<sup>er</sup> avril prochain, à Nice, à l'occasion du 56<sup>ème</sup> congrès DLR.

**Bertrand Carret**  
**Président DLR**

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### Communication récurrente

Afin de relayer régulièrement l'information relative à ses métiers, DLR a mis en place de nombreux supports largement ouverts et diffusés à l'ensemble de son environnement professionnel :



> [webtvDLR.fr](http://webtvDLR.fr) : lancée officiellement en janvier 2017, cette Web TV reprend en images les actus, temps forts (congrès, journées métiers, Club DLRH, webinaires, ...), conseils d'experts (juridiques, assurances, sécurité, ...), des reportages sur les entreprises labellisées SE et SE+, des vidéos présentant les métiers de la maintenance des matériels, des interviews de parlementaires et de politiques ou encore les archives de la fédération.

- > [dlr.fr](http://dlr.fr) : site internet grand public et son espace extranet documentaire réservé aux membres.
- > [Mag<sup>2</sup>](#) : magazine annuel retraçant les actions DLR menées au fil de l'année.
- > [Newsletter](#) : information électronique mensuelle sur l'actualité de la profession.
- > [Actu](#) : réservée aux adhérents, c'est le tableau de bord électronique mensuel de veille législative, réglementaire et jurisprudentielle.
- > [Twitter](https://twitter.com/federationDLR) : <https://twitter.com/federationDLR>.
- > [Facebook](https://www.facebook.com/Fédération-DLR-829734723715329/) : <https://www.facebook.com/Fédération-DLR-829734723715329/>.
- > [guidedlr.fr](#) : l'annuaire en ligne des adhérents.
- > [label-securite-environnement.fr](#) : présentation du label SE+ et des entreprises labellisées.
- > [louercestgagner.fr](#) : promotion et avantages de la location de matériel.
- > [argus-chariot.com](#) : site de référence des cotations de chariots élévateurs.
- > [Animation motion design DLR](#) : présentation de la fédération et de ses services.

### Communication « spécial COVID-19 »

- > **Informations et analyses COVID-19** : afin d'aider les entreprises à faire face à la situation sanitaire inédite, la fédération a décidé d'ouvrir largement la diffusion de ses informations COVID-19 "au fil de l'eau", en fonction de l'actualité, de la sortie des textes et de leur analyse, **à l'ensemble de la profession**, adhérents et prospects, pendant toute la durée du 1<sup>er</sup> confinement.
- > **DLR LOC'Hebdo – DLR LOC'News** : mise en place, dès le 1<sup>er</sup> avril 2020, à l'initiative du président de la commission Location, Joël Fruchart, cette nouvelle parution - hebdomadaire jusqu'en juillet (DLR LOC'Hebdo), mensuelle depuis novembre (DLR LOC'News), reprise dans la Newsletter DLR, rubrique Métiers Location - a pour objectif de relayer, à l'occasion de la crise sanitaire, les points réguliers de la commission Location, échanges opérationnels, de l'état du marché aux problématiques rencontrées.

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)





## DISTRIBUTION DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

### Qu'entend-on par distribution de matériel de construction ?

Il s'agit de la commercialisation de matériels – neufs et/ou d'occasion –, d'accessoires et de pièces détachées, pour des clients professionnels (entreprises du bâtiment, de travaux publics, loueurs, collectivités...). Les distributeurs assurent généralement la maintenance et le dépannage des matériels vendus.

Exemples de matériels commercialisés : pelles, tractopelles, mini-pelles, chargeuses, tombereaux, compacteurs...

### Chiffres-clés du marché de la distribution de matériel de construction en 2019

CA : 6,78 Mds€ (+14% par rapport à 2018)

Matériel neuf : +15%

Matériel d'occasion : +5%

Location : -2%

SAV : +10%

Pièces détachées : +18%

1 058 entreprises de 1 salarié ou plus (+7% par rapport à 2018)

Effectif : 14 565 personnes (+2% par rapport à 2018)



### Bilan 2019 de la distribution de matériel de construction

En 2019, la filière de la distribution de matériels de BTP confirme son dynamisme. Elle enregistre une hausse de CA de 14 % sur l'année 2019, en accélération par rapport à 2018 (+12 %). Ce dynamisme s'explique principalement par la bonne santé du secteur du BTP qui a bénéficié d'une hausse de lancement de projets en amont des élections municipales.

Les ventes de matériels neufs demeurent le principal segment d'activité de la filière et sont en croissance de 15 % sur l'année tandis que les ventes de matériels d'occasion ont augmenté de 5 % et que les activités de location sont en légère baisse (-2 %).

Le nombre de sociétés actives dans la distribution de matériels de chantier en France est également en hausse (+7 %) et s'établit à 1058. En parallèle les effectifs de la filière croissent de 2 % sur l'année. Les emplois augmentent, notamment dans les ateliers (+1 %) et dans la vente (+6 %).

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



## LOCATION DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

### Qu'entend-on par location de matériel de construction ?

Il s'agit de la mise à disposition de matériels auprès de clients principalement professionnels (entreprises du bâtiment ou des travaux publics, artisans, collectivités...), dans le cadre de contrats de location à court ou moyen terme. La location s'accompagne généralement de prestations annexes : livraison, entretien, montage sur site...

Exemples de matériels loués : mini-pelles, pelles, chargeuses, compacteurs, grues à tour, compresseurs, sanitaires et unités mobiles...

### Chiffres-clés du marché de la location de matériel de construction en 2019

CA : 4,7 Mds€ (+5% par rapport à 2018)  
1 622 entreprises (+3,6% par rapport à 2018)  
3 381 établissements (+0,45% par rapport à 2018)  
2,08 agences par entreprise (2,16 en 2018)  
28 900 personnes salariées (+5,4% par rapport à 2018)  
Une entreprise de location emploie en moyenne environ 17,8 personnes et une agence 8,5  
Investissement : 1 509 M€ (-10% par rapport à 2018)  
Valeur du parc : 8,6 milliards d'euros (+9% par rapport à 2018)  
Âge du parc : 49 mois (stable par rapport à 2018).

### Bilan 2019 de la location de matériel de construction

Après une bonne année 2018, le marché de la location de matériels de BTP a poursuivi sa croissance en 2019 avec une hausse du chiffre d'affaires qui s'est établit à +5 % pour un total de 4,7 milliards d'euros.

Le nombre d'entreprises de la filière est également en hausse sur l'année 2019 (+3,6 %) et le secteur comptait fin 2019 28 900 actifs, soit 5,4 % de plus qu'en 2018.

Les investissements ont en revanche ralenti sur la période (-10 %) après deux années de très fortes hausses. Ils s'établissent à 1,5 milliard d'euros en 2019. Malgré cette baisse, le parc rajeunit légèrement (48,8 mois contre 49 mois en 2018) et la valeur du matériel est en augmentation à 8,6 milliards (+8,7 %).

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



## DISTRIBUTION/LOCATION DE MATÉRIEL DE MANUTENTION

### Qu'entend-on par distribution/location de matériel de manutention ?

Il s'agit de la mise à disposition de matériels destinés à la manutention de charges et à l'élévation de personnes, auprès de professionnels de tous les secteurs d'activité (industrie, transport, logistique, commerce, agriculture...), sous forme de vente ou de location à court, moyen ou long terme, généralement assortie de leur maintenance, entretien et réparation, souvent dans le cadre de contrats « full service ».

Exemples de matériels : chariots élévateurs électriques ou thermiques, gerbeurs, transpalettes, nacelles (ou plateformes élévatrices mobiles de personnel)...

### Chiffres clés du marché de la distribution / location de matériel de manutention en 2019

CA : 1,93Mds€ (+4,6% par rapport à 2018)

Vente matériels neufs : +6%

Vente matériels d'occasion : +2%

Maintenance : +5%

Location : +6%

Autres activités : +1%

267 entreprises (+5,1% par rapport à 2018)

666 établissements (+7,9% par rapport à 2018)

2,5 agences par entreprise (2,43 en 2018)

Effectif : 6 938 personnes (+0,3% par rapport à 2018)

Maintenance : 56% (+0,5% par rapport à 2018)

Vente : 14% (-3% par rapport à 2018)

Administratif : 23% (-0,2% par rapport à 2018)

Magasin : 7% (+8% par rapport à 2018)



### Bilan 2019 de la distribution/location de matériel de manutention

Le secteur enregistre une hausse de 4,6 % de chiffres d'affaires en 2019 après une hausse de 0,5 % en 2018.

La vente de matériels neufs est l'activité la plus importante du secteur (43 % du CA global) tandis que la vente de matériel d'occasion représente 8 % du CA global. Ces deux segments sont en hausse, respectivement de 6 % et 2 % sur la période par rapport à 2018.

Les activités de location et de maintenance de matériels de manutention sont également en augmentation en 2019 avec des hausses respectives de 4 % et 5 % par rapport à 2018. Sur la période, les effectifs demeurent stables (+ 0,3 %) et s'établissent à 6 938 pour un total de 267 entreprises.

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)





Depuis 2016, la fédération DLR a initié une stratégie de développement, dans un contexte de rapprochement des branches. La pérennité de la convention collective est un enjeu majeur qui va de pair avec l'affirmation des métiers et leur représentativité. Elle s'est ainsi successivement rapprochée de 5 organisations professionnelles : l'Union Française du Levage (UFL), l'association des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (ACIM) - devenu syndicat professionnel depuis - les loueurs de grues à tour, désormais réunis au sein de la commission Location de grues à tour DLR, le Syndicat Professionnel des Monteurs et Dépanneurs de grues (SPMDG) et le Syndicat National des Professionnels du Sanitaire Mobile (SNPSM) qui a voté sa dissolution et créé la commission Sanitaires & Unités Mobiles (SUM) de DLR.

L'objectif, au travers de cette ambition, est de devenir la fédération de tous les acteurs du monde de la construction et de la manutention. DLR aide les filières qu'elle représente à se structurer et à se professionnaliser. Un travail sur la relation client/fournisseur a été initié (contrats, assurances, conditions générales de location et de vente, recouvrement, ...).

- La commission Distribution a lancé la création d'un annuaire des réseaux de marques et une étude récurrente des principaux constructeurs (investissements, état comptable / financier, développement ...).
- Récemment, la commission Location a quant à elle publié la seconde édition du « Kit du loueur ». Celui-ci recense des fiches de travail regroupées sous 4 grands items : le parc matériels, les procédures commerciales et tarifaires, les procédures opérationnelles en agence, les procédures administratives opérationnelles. Des informations précieuses pour entretenir le développement de l'activité des loueurs de matériel. Un cycle de formation vient maintenant compléter l'utilisation de ce kit.
- Un nouveau dossier d'envergure a récemment été lancé : un projet de plateforme de dématérialisation des process et documents relatifs aux locations de matériels. Destinée à simplifier les relations entre clients et loueurs, cette plateforme leur permettrait de réaliser économies de temps et d'argent et contribuera, si elle aboutit, à moderniser la profession.



### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### **LE SNPSM** *Syndicat National des Professionnels du Sanitaire Mobile*

Le SNPSM a été créé en 2008 à l'initiative des loueurs de cabines sanitaires mobiles autonomes, caravanes, roulottes, vestiaires, bases-vie et de tout autre type de sanitaires mobiles autonomes et raccordables, des prestataires de services et des fabricants. En 2013, les fabricants et loueurs de véhicules autonomes de cantonnement (bases-vie mobiles et unités mobiles de décontamination) ont rejoint le syndicat. Au total, ce sont 22 adhérents qui représentent 80 % de l'activité de cette profession en France. Ce marché cible les acteurs du BTP et les organisateurs de manifestations publiques (concerts, événements sportifs, mariages...). Fin 2017, les membres du SNPSM décident de voter la dissolution du syndicat et de rejoindre DLR pour y constituer, dès janvier 2018, la commission Sanitaires et Unités Mobiles (SUM).

### **L'ACIM** *syndicat des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire*

Les missions de l'ACIM sont de promouvoir les métiers de la construction modulaire et des bâtiments industrialisés, de représenter les acteurs du marché auprès de toutes instances normatives et/ou réglementaires se rapportant à la location, la construction, l'urbanisme et la fiscalité, d'élaborer les documents spécifiques à ces métiers, de valoriser l'offre produits / services, de définir des minima de qualité et de sécurité et les faire connaître.

L'Association des Constructions Industrialisées et Modulaires, ACIM, devenue en 2020 *syndicat des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire*, regroupe aujourd'hui les principaux acteurs de ce secteur (50 membres). Le marché français du modulaire représente près de 4 000 emplois pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 Md€.

### **LE SPMDG** *Syndicat Professionnel des Monteurs et Dépanneurs de Grues*

Créé en 2010, le SPMDG rassemble aujourd'hui 60 entreprises (soit 45% du secteur) de montage, démontage, installation, dépannage et réparation de grues à tour : GME (grues à montage par éléments), GMA (grues à montage automatisé) ou GMR (grues à montage rapide). Le syndicat a pour objectif de structurer la profession pour lui donner les moyens d'être connue, valorisée, pérenne, représentée auprès des différentes instances nationales et de développer des actions liées au recrutement, à l'apprentissage et à la formation. Espace de rencontre et d'échanges pour tous les acteurs de la profession ayant en commun le respect des règles de sécurité et de la qualité, le SPMDG participe à la commission des loueurs de grues à tour DLR et certains de ses adhérents sont également membres de la fédération.

### **L'UFL** *Union Française du Levage*

Créée en 1972 sous le nom de SNUG (*Syndicat National des Utilisateurs de Grues et entreprises de montage et manutention*), l'UFL rassemble les entreprises propriétaires de grues mobiles qui réalisent des opérations de levage et de manutention ainsi que des constructeurs et/ou fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80 % du marché du levage en France, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, réalisant un chiffre d'affaires de 2 Mds€. Ses missions : fédérer, défendre et promouvoir les professionnels du levage, de la manutention et du transport exceptionnel. Elle revendique notamment une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération, cohérente au niveau européen. Elle est membre de l'ESTA (*fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles*).

### **Contacts presse**

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### DLR collabore avec diverses instances au plan national et international

- **Les constructeurs/fabricants/importateurs de matériels de construction et de manutention** : **EVOLIS** (organisation professionnelle des biens d'équipement) et **SEIMAT** (Syndicat des Entreprises Internationales de Matériels de travaux publics, mines et carrières, bâtiment et levage).
- **Les clients** : **FNTF** (Fédération Nationale des Travaux Publics), **FFB** (Fédération Française du Bâtiment), **CAPEB** (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), **CNATP** (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics), **UNICEM** (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction), etc.
- **Les "institutionnels"** : ministères / administrations, **CNAMTS** (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés), **OPPBTP** (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), **INRS** (Institut National de Recherche et de Sécurité), **AFPA** (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), ou encore, plus récemment, le **CDCF** (Conseil du Commerce de France) et l'**INEC** (Institut National de l'Économie Circulaire).
- DLR participe également, au plan européen, aux travaux de l'**ERA** (European Rental Association), dont la fédération est membre.

### DLR et sa branche professionnelle, SDLM

DLR entretient également, au sein de la **branche professionnelle** des entreprises de distribution, location et maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de manutention, de parcs et jardins et activités connexes, dite **SDLM**, un partenariat suivi avec le **SEDIMA** (Syndicat national des Entreprises de service et Distribution du Machinisme Agricole, d'espaces verts, et des métiers spécialisés - élevage, irrigation, viticole-vinicole...) et la **FNAR** (Fédération Nationale des Artisans et petites entreprises en milieu Rural), aux côtés desquels les représentants de la fédération participent activement à la négociation de la convention collective avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Membres de l'**ASDM** (Association des Syndicats de la Distribution et de la Maintenance des matériels), les 3 organisations professionnelles contribuent à la promotion des métiers et des formations de la maintenance de matériels, et, plus largement, à l'élaboration de la **politique** de formation de la branche, au sein de l'**OPCO EP** (Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité) qui a récemment pris le relais de l'ancien OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) **AGEFOS PME/AGEFOMAT**.

Des campagnes de communication communes en faveur des métiers de la branche et de leurs nombreuses opportunités (affiches, plaquettes, sites internet, réseaux sociaux, spots radio RTL, vidéos) sont également menées avec les **partenaires** sociaux dans le cadre de l'**AGEFIDIS** (Association de Gestion du Financement du Dialogue Social). Destinée à répondre aux problématiques d'emploi rencontrées par les entreprises de la profession, elles offrent au grand public – parents d'élèves, professionnels de la formation et de l'orientation, mais aussi salariés en reconversion professionnelle et chercheurs d'emploi – un regard neuf et attractif sur les métiers de la maintenance des matériels.



### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### DLR accompagne les professionnels du secteur dans les problématiques qui les touchent au quotidien : enjeux économiques et sociaux, recrutement, formation...

Les actions menées par la fédération permettent aux adhérents :

- **d'apporter des réponses adaptées dans un contexte de marché tendu** : l'externalisation de la fonction « matériel » se généralise et les entreprises ont besoin de flexibilité,
- **d'offrir un service global** : au-delà de la mise à disposition du matériel, proposer une offre de services complémentaire : conseil, maintenance, transport, assurance, recouvrement, respect de la réglementation, formation...
- **de capter de nouveaux clients** : en valorisant la notion de service, DLR accompagne et conseille les entreprises pour envisager des solutions à leurs problématiques,
- **de bénéficier, grâce aux négociations collectives** menées par DLR avec les partenaires sociaux, aux côtés du SEDIMA et de la FNAR, **d'outils d'aide à la gestion des ressources humaines et à l'organisation des entreprises** : salaires minima, CDD, CDI d'opération, formation professionnelle... Une étude vient également d'être menée par l'Observatoire des métiers et des qualifications de la branche sur l'avenir et la numérisation des métiers,
- **d'offrir des opportunités de carrière** en faisant découvrir une palette de métiers attractifs et diversifiés dans le secteur des matériels de construction et de manutention et de leur maintenance.

### Label Sécurité Environnement SE/SE+

DLR a créé en 2007 un référentiel adapté aux métiers de la location, distribution et réparation de matériels de BTP et de manutention : le Label Sécurité Environnement SE+. Il vise à certifier un niveau de qualité permanent auprès des clients en matière de sécurité et d'environnement. Construit autour de 186 exigences, réparties en 9 grandes catégories (politique sécurité & environnement et management, gestion du personnel, documentation légale, évaluation des risques, situations d'urgence, bâtiment, équipements, environnement, affichage), le label distingue les entreprises selon deux niveaux : SE et SE+.

L'objectif est d'encourager les entreprises adhérentes de la fédération à mettre en place de bonnes pratiques en matière de sécurité et d'environnement. Ces dernières sont labellisées selon leur faculté à évaluer et prévenir les risques d'accidents du travail, respecter l'environnement, évaluer avec précision les acquis et les lacunes de leur organisation, répondre aux exigences de leurs clients, bien communiquer et être des acteurs engagés pour le secteur professionnel auprès du grand public. Vingt-trois entreprises (soit une progression de 64% par rapport à 2019 !) ont déjà reçu cette distinction. [www.label-securite-environnement.fr](http://www.label-securite-environnement.fr)

### Convention Nationale d'Objectif

DLR a signé avec la CNAMTS (*Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés*) une Convention Nationale d'Objectifs – CNO. Il s'agit d'un accord signé pour 4 ans (2019-2023), qui permet aux petites et moyennes entreprises (< 200 salariés) de signer des contrats de prévention avec leur caisse d'assurance maladie et de bénéficier d'une aide financière pour réaliser des projets visant à améliorer les conditions de santé et sécurité au travail. <https://www.webtvdlr.fr/portfolio-items/expert-convention-nationale-objectif/>

En contrepartie, DLR s'engage à proposer, jusqu'en 2023, des services et solutions en faveur de la prévention, tel qu'un outil d'évaluation des risques professionnels ou encore un Observatoire des accidents du travail.

### Les formations proposées par DLR / SEDL

La fédération DLR propose, via son organisme de formation "datadocké" SEDL (déclaration d'activité n°11930773693), des stages spécifiques à la profession. [Catalogue des formations SEDL](#)

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)





### Argus-chariot.com

Développé conjointement depuis 2004 par EVOLIS (ex CISMA) et DLR, le site [argus-chariot.com](http://argus-chariot.com) permet d'obtenir rapidement la valeur de reprise d'un chariot d'occasion. Totalisant plus de 15 000 pages vues en 2019, et couvrant plus de 90% des modèles existants, il s'impose aujourd'hui comme la référence professionnelle des valeurs de reprise sur le marché de l'occasion des chariots industriels.

**DLR assure aussi des missions de conseils** (un service d'assistance téléphonique assuré par des experts), **d'audits et d'accompagnements personnalisés** (en matière de sécurité, d'environnement, de social et de RH), **de formations** (juridique, commerciale, RH, management, sécurité et environnement).

### Kit du loueur

En 2018, les membres de la commission Location de la fédération DLR, présidée par Joël Fruchart, ont réalisé un document qui détaille le cycle opérationnel de la location. Intitulé « Kit du loueur », il recense des fiches de travail regroupées sous 4 grands items : parc matériels, procédures commerciales et tarifaires, procédures opérationnelles en agence, procédures administratives opérationnelles. Des informations précieuses, réactualisées en 2020, pour professionnaliser encore plus les loueurs de matériel de construction et manutention.

### Guide interprofessionnel relatif aux accès motorisés pour grues à tour

Un an après sa publication, le guide interprofessionnel relatif aux accès motorisés pour grues à tour a été mis à jour afin de prendre en compte l'évolution du marché et l'important retour d'expérience des utilisateurs, loueurs et constructeurs et faciliter ainsi la compréhension de la réglementation pour la mise en place, la mise en service et l'utilisation d'accès motorisés installés sur les grues à tour dans le cadre de l'application de la recommandation R495.

### Charte de bonnes pratiques ACIM et Conditions générales de Location

À l'occasion du salon BATIMAT 2019, Éric Aurenche, président de l'ACIM, et Pierre Bruneau, président de la commission normalisation de l'ACIM, ont signé les « 7 bonnes pratiques de l'ACIM », rédigées d'après une enquête menée auprès des professionnels adhérents. Ce document a pour vocation d'envoyer un message fort aux secteurs clients en faisant la promotion des engagements des professionnels du module / de la construction modulaire en matière d'installation de bases-vie. En 7 points, il rappelle qu'une base-vie de chantier est obligatoire pour tous les chantiers, que leur durée a certaines implications et que certains éléments restent sous la responsabilité du client tout en fixant des obligations pour les loueurs de modules.

De même, l'ACIM dispose dorénavant d'un texte spécifique de Conditions générales de location de module mis au point par sa commission location.

### Les préconisations de la SUM

La commission Sanitaires et Unités Mobiles de DLR a publié début 2020 un guide de préconisations sur les installations sanitaires (bases-vie et toilettes) mobiles de chantier. Ce document, issu d'un travail commun des membres de la commission, fait suite aux déclarations des 7 bonnes pratiques de l'ACIM en matière de bases-vie de chantier, et a pour vocation de faire la promotion des engagements et responsabilités des loueurs.

Dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID-19, les membres de la commission SUM ont été, dès les premiers instants de la crise en mars 2020, en mesure d'apporter une réponse efficace pour garantir l'hygiène en toutes circonstances. La location des cabines sanitaires mobiles autonomes et des bases-vie mobiles indispensables, équipées systématiquement de lave-mains et de distributeurs de savon et/ou de gel hydro-alcoolique, offre en effet une réponse parfaitement adaptée à la gestion de cette crise.

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



Ce type de matériel nécessitera contractuellement une fréquence hebdomadaire de désinfection totale par du personnel qualifié et dûment équipé.

Courant juillet 2020, dans la lignée de la publication du "Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19" publié par l'OPPBTP, la SUM publie son **Guide de préconisations des installations sanitaires mobiles autonomes pour les activités du Bâtiment et Travaux Publics**.

Par ailleurs, anticipant le redémarrage des chantiers de désamiantage, les membres ont participé à la réactualisation du guide de l'INRS **ED6244 : cahier des charges "amiante" pour les unités mobiles de décontamination (UMD)**. La mise à jour intègre les préconisations contre le risque légionellose (chapitre 3).

### Services et publications « spécial COVID-2019 »

À l'occasion de la crise sanitaire, DLR et ses partenaires ACIM, SPMDG et UFL ont non seulement répondu au flux nourri des questions des entreprises de la profession, mais également rédigé et diffusé nombre de guides pratiques, préconisations, plans de continuité d'activité, notes, analyses, destinés aux distributeurs/loueurs et aux clients, en matière de mesures de prévention des risques sanitaires, conditions d'utilisation des sanitaires et unités mobiles, activité partielle...

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### Plateforme DLR-CODINF

Depuis plus de 20 ans, DLR accompagne ses adhérents dans la lutte contre les impayés et retards de paiement. DLR, en collaboration avec le CODINF, un groupement associatif d'entreprises de défense de la "loyauté des transactions commerciales", a lancé une plateforme de mutualisation et de prévention des impayés et des retards de paiement. Les adhérents de la fédération ont ainsi accès à une base de données mise à jour en temps réel qui liste les incidents de paiement et les entreprises qui en sont à l'origine. Les membres de la fédération DLR bénéficient d'un espace sécurisé sur le site [www.codinf.fr](http://www.codinf.fr). Cette plateforme recense tous les impayés déposés par ses membres (le déclarant n'est pas cité). La liste des incidents est actualisée en temps réel et précise le montant, la date d'échéance, ainsi que la nature de l'incident.

### Outil pénibilité – G2P

Dans le cadre de la réforme des retraites, les entreprises doivent évaluer si les salariés sont exposés à certains facteurs de risques, dits de pénibilité. Une fois par an, les entreprises ont à déclarer auprès de la caisse nationale des retraites les salariés concernés, générant des points sur leur compte pénibilité. Ils pourront alors les utiliser pour se former, se reconvertir, travailler à temps partiel sans perte de salaire ou encore partir à la retraite plus tôt.

Pour faciliter ces démarches, DLR a participé à l'étude de branche évaluant la pénibilité sur des activités types des différents métiers présents dans la profession. Un référentiel de branche a été élaboré et homologué par le ministère du travail. Il a donné lieu à la création d'un outil de gestion pénibilité en ligne mis à disposition des adhérents, gratuitement, via l'extranet [www.dlr.fr](http://www.dlr.fr). Il permet d'évaluer simplement, via l'application, si les salariés sont soumis ou non aux facteurs de pénibilité, en fonction de tâches prédéfinies. Les données pourront alors être transmises à la caisse nationale des retraites.

Cet outil s'est révélé précieux à l'occasion de la crise sanitaire, puisqu'il permet désormais également d'établir le document unique d'évaluation des risques (DUER) pour les entreprises adhérentes.

De même, il a facilité la signature avec la CNAMTS d'une convention Nationale d'Objectif dont il vient appuyer la mise en œuvre.

### Comparatif OPÉRA Énergie

Les adhérents DLR bénéficient de ce partenariat de la fédération avec OPERA ENERGIE, courtier en électricité et gaz naturel, leur permettant de faire réaliser gratuitement une étude comparative des offres d'énergies adaptées à leur profil de consommation. En mettant en concurrence les fournisseurs de gaz naturel et d'électricité, le courtier accompagne gratuitement les entreprises dans le choix du contrat le plus adapté et le plus compétitif. À l'issue de l'étude, l'entreprise décide de contractualiser ou non avec un nouveau fournisseur d'énergie, sans coût supplémentaire.

### Service Achats DLR

L'offre du Service Achats DLR a été lancée en 2018. Elle permet aux entreprises adhérentes d'obtenir des tarifs négociés sur des achats non stratégiques de leur quotidien.

Et ce, sans aucun surcoût sur leur cotisation !

Ce service leur permet de faire de réelles économies en bénéficiant d'un catalogue de référencement à leur disposition dans diverses catégories d'achats :

- consommables
- équipements de bureau
- gestion RH / intérim
- véhicules
- maintenance et entretien des locaux
- déplacements et événements
- avantages salariés...

Pour toute demande d'information, contacter directement le Service Achats DLR, Camille Berthier, par courriel [serviceachats@dlr.fr](mailto:serviceachats@dlr.fr) ou par téléphone 04 37 65 16 32.

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### Aide à l'immatriculation des véhicules

Grâce au partenariat DLR-LTSC, tout adhérent DLR souhaitant procéder à une immatriculation peut se rendre sur le site web <https://www.immatriculer.fr> et utiliser un code promotion DLR lui permettant d'obtenir une réduction sur le prix public de la prestation.

### Convention médiateur de la consommation

DLR et l'Association des Médiateurs Européens ont signé une convention afin de faciliter aux entreprises adhérentes l'accès à la médiation dans le cas de litige avec un consommateur.

### Garantie sociale du chef d'entreprise (GSC)

La GSC permet aux chefs et dirigeants d'entreprise d'être couverts en cas de perte d'emploi. Elle assure une indemnité proportionnelle aux revenus antérieurs aux dirigeants mandataires sociaux, travailleurs non-salariés, entrepreneurs individuels, créateurs/repreneurs d'entreprises.

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)





### 56<sup>ème</sup> congrès annuel DLR – Nice – 1<sup>er</sup> - 2 avril 2021

Une fois par an, le congrès DLR permet aux acteurs des secteurs représentés par la fédération d'échanger sur des problématiques qui les touchent au quotidien, et ainsi les aider à prendre conscience des enjeux économiques et sociaux qui les entourent. Au fil de ses congrès, DLR a régulièrement convoqué le passé pour mieux se projeter dans l'avenir. Cette année, il était question de marquer un temps d'arrêt pour observer... le présent autour du thème « Hier AUJOURD'HUI Demain ! ».

Prévu à Nice les 26 et 27 mars 2020, le 55<sup>ème</sup> congrès de la fédération DLR a dû être annulé pour cause de COVID-19. Près de 650 participants y étaient attendus.

Il est reporté aux 1<sup>er</sup> et 2 avril 2021 à Nice Acropolis.

L'assemblée générale statutaire a quant à elle été organisée le 19 juin sous format dématérialisé.



### Rencontres professionnelles régionales

Chaque année en mai-juin, la fédération organise, dans les 7 régions DLR, des rencontres d'échanges en fin de journée dont le programme est lié à l'actualité de la profession.

Ces réunions sont l'occasion d'évoquer les dossiers de la profession et de faire le point sur l'activité économique régionale. Elles sont aussi des lieux de rencontre conviviaux et d'échange d'expérience entre confrères d'une même région, avec des intervenants spécialisés et les experts de la fédération.

### Journée nationale des métiers

Tous les ans, DLR réunit les représentants et adhérents de sociétés de distribution et de location de la Fédération, au cours d'une journée d'échanges. L'objectif : réfléchir sur les enjeux actuels et prendre conscience des prochains défis.

### Club DLRH

Organisé deux fois par an et destiné aux dirigeants et collaborateurs ressources humaines des sociétés adhérentes de la fédération, le club DLRH leur permet de faire le point sur l'impact de l'actualité sociale et des négociations de branche dans leurs entreprises. Animée par les collaboratrices du service social et par un intervenant extérieur pour la conférence-débat ou les ateliers qui ont lieu en seconde partie de journée, cette rencontre allie une approche pratique de la gestion RH à une ouverture d'esprit, favorisant ainsi la prise de décision dans le domaine RH.

En décembre 2020, le club DLRH s'est tenu, pour la 1<sup>ère</sup> fois, en visioconférence, s'adaptant ainsi aux contraintes d'organisation liées à la situation sanitaire et a rencontré un franc succès en privilégiant ainsi l'interaction avec les participants.

### Club DLRF

Ce nouveau Club DLR Finances a pour vocation de réunir les directeurs et responsables administratifs et financiers des entreprises DLR pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger sur les thèmes et sujets spécifiques à leur domaine d'activité.

### Club DLRJ

Ce nouveau Club DLR Jeunes a pour objectif de fédérer les jeunes dirigeants et futurs dirigeants de la profession partageant les mêmes intérêts et réalités professionnelles, leur proposer un lieu d'échange d'idées, de partage d'expériences et de savoir-faire, de contribution à l'élaboration d'une profession en constante évolution, leur offrir l'opportunité de booster leur réseau métier, d'améliorer la connaissance de leur secteur d'activité et participer à la vie de leur fédération dans la convivialité et la bonne humeur.

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



### Forum DLR

Groupe de réflexion fondé sur le principe du partage d'expériences professionnelles liées aux activités de la fédération, le Forum DLR constitue également un "sas d'intégration" pour les nouveaux membres.

### Webinaires DLR

Instaurés, depuis octobre 2020, comme alternative aux rencontres annulées du fait de la situation sanitaire, ces webinaires ont pour objectif de maintenir le lien avec les membres/partenaires autour de thématiques diverses, en fonction de l'actualité : conjoncture/marché, gestion/financement, assurance/prévention, social/RH...

### Grands Prix Matériel

Organisés pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive en partenariat avec Chantiers de France, la remise des trophées 2020 s'est déroulée le 24 septembre au Pavillon Élysée à Paris (n'ayant pu se tenir, comme prévu, au congrès de Nice en raison de la situation sanitaire), en présence des représentants du jury, des lauréats et nommés ainsi que de la personnalité de l'année. Une opportunité unique de valoriser le savoir des différents métiers de la filière, primer les matériels et équipements et mettre en lumière les initiatives.

[Grands Prix Matériel Chantiers de France et DLR 2020](#)

#### Palmarès de l'édition 2020 :

Coup de cœur du jury : **Volvo CE** (chargeuse sur pneus L25 Electric)  
Catégorie Initiative : **Foraloc** (simulateur de forage)  
Catégorie Service : **Haulotte** (bibliothèque BIM)  
Catégorie Petit équipement et outillage de chantier : **Wacker Neuson** (aiguille vibrante sur batt. ACBe)  
Catégorie Matériel Gamme Légère : **Merlo** (chariot élévateur à déport de charge Electric E-Worker)  
Catégorie Matériel Gamme Lourde : **Volvo CE** (pelle EC 300 E Hybride)  
Personnalité de l'année : **Martin Schickel**, directeur général de Liebherr France

### Trophées Grues à Tour

Forts du succès de la première édition des Trophées Grues à Tour, DLR et SPMDG se sont à nouveau associés en 2020 pour organiser la 2<sup>ème</sup> édition en partenariat avec JDL dans le cadre des Journées du Levage de Beaune, en septembre 2020. Ce concours, gratuit et ouvert à tous, a pour objectif de récompenser les professionnels de la grue à tour : un secteur imprégné de beaucoup de noblesse, de fierté et de talents.

[Trophées grues à tour DLR - SPMDG 2020](#)

#### Palmarès de l'édition 2020 :

Trophée Innovation technique de l'année : **AMCS**  
Trophée Chantier de l'année : **UPERIO**  
Trophée GME de l'année : **Manitowoc**  
Trophée GMA de l'année : **Vadori Frères**

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



**DLR engage des actions fortes pour valoriser le potentiel d'emplois et de formation dans ses métiers afin d'attirer jeunes et moins jeunes vers les entreprises de la profession.**

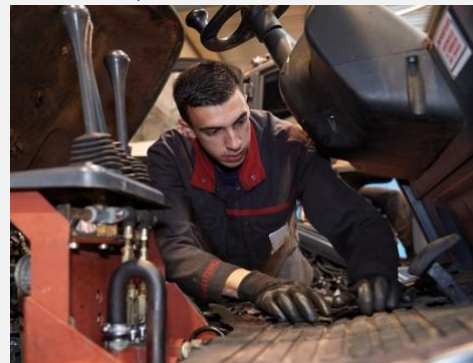
### 1 500 à 3 000 mécaniciens et techniciens recherchés par an

La France est l'un des tous premiers marchés d'Europe dans l'utilisation des matériels de construction (entre 17 et 20% selon les années). Elle est également l'un des premiers producteurs européens sur ce secteur.

Ce dynamisme ouvre de nombreuses perspectives d'embauches. Les métiers de mécaniciens de maintenance, mécaniciens/techniciens d'atelier et techniciens d'intervention sont les plus recherchés.

1 500 à 3 000 postes de mécaniciens et de techniciens sont ouverts tous les ans.

Les **diplômes** requis pour accéder à ces métiers ont été **entièrement renouvelés par le ministère de l'éducation nationale en étroite collaboration avec la profession : CAP, BAC PRO, BTS** et licence professionnelle, mais aussi des certificats de qualification professionnelle (**CQP**) de la branche et titres professionnels du ministère du travail. Toutefois, le nombre de personnes formées chaque année reste très insuffisant pour pourvoir l'ensemble de ces postes.



### Les établissements scolaires partenaires

#### Auvergne-Rhône-Alpes

LP Georges Charpak (Chatillon-sur-Chalaronne, 01), LP Gustave Eiffel (Gannat, 03), LP Guynemer (Grenoble, 38), CFA UNICEM (Montalieu-Vercieu, 38), MFR (Crolles, 38), Institut des Métiers (Clermont-Ferrand, 63), Lycée polyvalent Charlie Chaplin (Décines-Charpieu, 69), MFR (Saint-Martin-en-Haut, 69), LP Porte des Alpes (Rumilly, 74)

#### Bourgogne-Franche-Comté

CFA TP Franche Comté (Besançon, 25), Lycée privé Saint Joseph (Nevers, 58), LP Henri Fertet (Gray, 70), MFR (Montbozon, 70), Lycée René Cassin (Mâcon, 71)

#### Bretagne

Lycée Polyvalent Henri Avril (Lamballe, 22), Lycée des Métiers Saint Gabriel (Pont-L'Abbé, 29), MFR LA Rouvraie (Montauban-de-Bretagne, 35), CFA UNICEM (Louvigné-du-Désert, 35), LP Louis Armand (Locminé, 56)

#### Centre-Val de Loire

CFAAD 18 - CFA agricole du Cher (Le Subdray, 18), CFA de la MFEO (Sorigny, 37), LP Ampère (Vendôme, 41)

#### Grand Est

LP Val Moré (Bar-sur-Seine, 10), Les Compagnons du Devoir (Muizon, 51), Lycée Entre Meurthe et Sânon (Dombasle-sur-Meurthe, 54), MFR Château des 4 Vents (Vigneulles-les-Hattonchâtel, 55), Lycée des Métiers Paul-Émile Victor (Obernai, 67)

#### Hauts-de-France

LP Château Potel (La-Ferté-Milon), Institut Nicolas Barré (Armentières, 59), LP Robert et Nelly de Rothschild (St-Maximin, 60), LEAP (Savy-Berlette, 62), LP des Travaux Publics (Bruay-la-Buissière, 62), Lycée Pierre Mendès France (Péronne, 80)

#### Ile-de-France

Campus de Coulommiers (Coulommiers, 77), LPO des Métiers Les Pannevelles (Provins, 77), L'EA-école des éco-activités (Jouy-en-Josas, 78), Lycée Lavoisier (Porcheville, 78), Lycée Nikola Tesla (Dourdan, 91), Lycée polyvalent Charles Petiet (Villeneuve-la-Garenne, 92)

### de la fédération DLR en région

#### Normandie

LT et LP Claude Lehec (St-Hilaire-du-Harcouët, 50), LP Fernand Léger (Grand Couronne, 76), LP Jean Rostand (Offranville, 76)

#### Nouvelle-Aquitaine

LP Blaise Pascal (Saint-Jean-d'Angély, 17), LP Marcel Barbanceys (Neuvic, 19), École d'Application Métiers TP – Efia TP (Égletons, 19), Lycée des métiers Léonard de Vinci (Blanquefort, 33), CFA Le Vigeon (Eysines, 33), Lycée des métiers Porte du Lot (Clairac, 47), LP JP Champo (Mauléon, 64), Ensemble scolaire Isaac de l'Etoile (Poitiers, 86)

#### Occitanie

LP et CFA Philippe Tissé (Saverdun, 09), LP Jules Raimu (Nîmes, 30), ARFA TP (Lanuéjols, 30 / Montpellier), LEGTA (Ondes, 31), CFA de l'UNICEM (Bessières, 31), Lycée des métiers Le Garros (Auch, 32), École des Métiers du Gers (Pavie, 32), LP Charles Alliés (Pézenas, 34), Les Compagnons du Devoir (Albi, 81), LP Aucouturier & LT Jean Jaurès (Carmaux, 81)

#### Pays de la Loire

MFR Val de Logne (Legé, 44), LP et CFA Narcé (Loire-Authion, 49), LPO Rosa Parks (La-Roche-sur-Yon, 85)

#### Provence-Alpes-Côte d'Azur

LP A. Beau De Rochas (Digne les Bains, 04), Établissement Don Bosco (Nice, 06), CFA Régional TP PACA (Mallermort, 13), LP Gallieni (Fréjus, 83), LPR Domaine d'Éguilles (Vedène, 84)

#### Régions et territoires Outre-Mer

LP Paul Lacavé (Capesterre-Belle-Eau, Guadeloupe), LP Joseph Pernock (Le Lorrain, Martinique), LP Patu de Rosemont (Saint Benoît, La Réunion), CFA de St Pierre (St Pierre, La Réunion), LA Michel Rocard (Pouembout, Nouvelle-Calédonie), LPP Père Guéneau (Le Bourail, Nouvelle-Calédonie)

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)

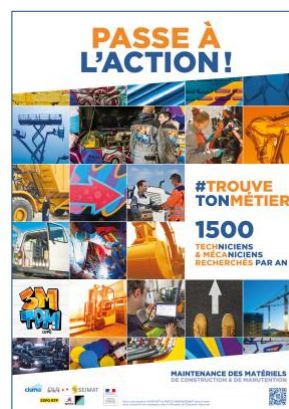


## Promotion des métiers de la maintenance des matériels de construction et de manutention

**3MTPM, une "marque" à destination des collégiens et lycéens et candidats en recherche d'emploi / orientation :** des outils – site internet 3MTPM.com et réseaux sociaux 3MTPM (Facebook, Instagram), affiches, plaquettes, totems – ont été développés par DLR en partenariat avec EVOLIS et SEIMAT, afin de faire découvrir les spécificités des métiers et les formations de la maintenance des matériels de construction et de manutention.

Ils sont à la disposition des professionnels et des établissements et sont largement diffusés notamment lors de leurs journées portes ouvertes, forums et salons des métiers, interventions dans les classes, etc...

Un **tout nouveau module Emploi** vient d'être lancé sur le site [3MTPM.com](http://3MTPM.com) : il permet aux recruteurs d'entreprises adhérentes à l'une des 3 organisations professionnelles de déposer gratuitement leurs offres d'emploi, d'alternance et de stages. Mécanicien H/F, technicien H/F et bien d'autres profils... sont désormais disponibles partout en France pour les candidats qui peuvent ainsi postuler.



**Girls' week 3MTPM : une campagne vidéo pour promouvoir les métiers de la filière auprès d'un public de collégiennes, lycéennes et d'étudiantes**

À l'occasion de la journée de la femme, la filière de la maintenance des matériels de construction et de manutention a organisé la « [Girls' Week 3MTPM 2020](#) ». A cette occasion, une série de vidéos a été diffusée pour promouvoir les métiers de la filière auprès d'un public de collégiennes, lycéennes ou encore d'étudiantes et leur démontrer que ces métiers, souvent perçus comme « masculins », sont tout à fait accessibles aux femmes et qu'ils offrent de multiples débouchés.

Chaque jour de cette Girls' Week 3MTPM, une thématique a été abordée dans une série de 7 épisodes diffusés sur le compte Facebook et le site 3MTPM.com, et relayé sur les différents supports et réseaux sociaux des partenaires (twitter, facebook, Webtv DLR...). Ce dispositif a pour vocation de permettre aux adolescentes de s'identifier et de se projeter à travers les témoignages de cinq professionnelles - mécanicienne, apprentie BTS MMCM, technico commerciale, responsable d'exploitation, enseignante – investies dans le secteur de la maintenance des matériels de construction et de manutention.



### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)





## Promotion des métiers de la maintenance des matériels de construction, manutention, agricoles, espaces verts



**DLR, partie prenante avec l'ASDM** : l'association des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de construction, de manutention et d'espaces verts (ASDM) regroupe DLR, FNAR et SEDIMA. L'ASDM assure la promotion des métiers de la maintenance des matériels en participant à des salons et forums des métiers (selon les années, Mondial des Métiers à Lyon, Salon des métiers et de la formation à Lille, Aquitec à Bordeaux, Salon régional Formation Emploi à Colmar...) et développe, en région, aux côtés des professionnels des trois secteurs, les relations sur le terrain avec les conseils régionaux, les rectorats et les établissements.

L'ASDM est aussi très impliquée, aux côtés du ministère de l'éducation nationale, dans l'organisation du **Concours Général des Métiers de la maintenance des matériels**.

### Edition 2019 du Concours Général des Lycées et des Métiers

Organisé par le ministère de l'Education Nationale, le concours général des métiers vise à mettre en lumière l'excellence des élèves et apprentis en formation et en classe de terminale. La filière de la maintenance des matériels y est représentée à travers ses trois principales composantes : la maintenance des matériels agricoles, des matériels de construction et de manutention et des matériels d'espaces verts.

Les lauréats reçoivent leur prix lors d'une cérémonie organisée en Sorbonne. Point d'orgue de la cérémonie : la Maintenance des matériels figurait lors de la dernière édition, en 2019, parmi les 7 métiers retenus pour être mis à l'honneur, en marge de la manifestation, dans le hall de la Sorbonne. L'occasion pour les trois lauréats de présenter au ministre de l'éducation nationale une épreuve du concours emblématique de la démarche de diagnostic et d'intervention sur un matériel. Une illustration qui a permis à Jean-Michel Blanquer de découvrir une importante facette de leur métier et d'échanger avec eux sur leurs objectifs professionnels.



L'association a également obtenu depuis une dizaine d'années, sous l'impulsion de DLR, l'ouverture à l'ensemble des secteurs de la maintenance des matériels des épreuves des **Olympiades des Métiers**, jusqu'alors réservées aux seuls mécaniciens agricoles. Désormais, à l'issue des sélections régionales et de la finale nationale, les médaillés d'argent et d'or du métier concourent respectivement aux **EuroSkills** au plan européen et aux **WorldSkills**, niveau international de la compétition.



La 1<sup>ère</sup> étape des qualifications nationales des 46<sup>èmes</sup> Olympiades des métiers devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et la finale nationale se déroulera en principe à Lyon au 2<sup>ème</sup> semestre. Lyon dont la candidature a été retenue pour l'organisation de la 47<sup>ème</sup> finale internationale reportée à 2024, à la suite de celle de Kazan en 2019 et de Shanghai en 2022. De belles manifestations en perspective !

### Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)



## Région Centre-Val de Loire

### La distribution de matériel de BTP

CA 120M€ ; 300 salariés ; 25 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA 165M€ ; 900 salariés ; 24 entreprises.

### La distribution/location de matériel de manutention

CA 60M€ ; 165 salariés ; 11 entreprises

## Région Ile-de-France

### La distribution de matériel de BTP

CA 990M€ ; 2020 salariés ; 182 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA 1270M€ ; 5870 salariés ; 351 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA 200M€ ; 1050 salariés ; 36 entreprises

## Région Normandie

### La distribution de matériel de BTP

CA : 230M€ ; 730 salariés ; 36 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 340M€ ; 1320 salariés ; 62 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 210M€ ; 810 salariés ; 18 entreprises

## Région Haut-de-France

### La distribution de matériel de BTP

CA : 350M€ ; 980 salariés ; 51 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 390M€ ; 2500 salariés ; 137 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 300M€ ; 1820 salariés ; 30 entreprises

## Région Grand Est

### La distribution de matériel de BTP

CA : 600M€ ; 1470 salariés ; 104 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 220M€ ; 2100 salariés ; 137 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 280M€ ; 1050 salariés ; 33 entreprises

## Région Bretagne

### La distribution de matériel de BTP

CA 320M€ ; 720 salariés ; 44 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA 170M€ ; 1 470 salariés ; 54 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA 160M€ ; 780 salariés ; 23 entreprises

## Région Pays de la Loire

### La distribution de matériel de BTP

CA 330M€ ; 840 salariés ; 43 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA 220M€ ; 1 230 salariés ; 30 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA 190M€ ; 470 salariés ; 16 entreprises

## Région Nouvelle-Aquitaine

### La distribution de matériel de BTP

CA : 450M€ ; 1030 salariés ; 72 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 360M€ ; 2570 salariés ; 137 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 160M€ ; 710 salariés ; 26 entreprises

## Région Occitanie

### La distribution de matériel de BTP

CA : 320M€ ; 700 salariés ; 81 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 220M€ ; 1860 salariés ; 147 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 105M€ ; 400 salariés ; 20 entreprises

## Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### La distribution de matériel de BTP

CA 355M€ ; 920 salariés ; 68 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA 245M€ ; 2070 salariés ; 135 entreprises.

### La distribution/location de matériel de manutention

CA 130M€ ; 570 salariés ; 20 entreprises

## Région Bourgogne-Franche-Comté

### La distribution de matériel de BTP

CA : 164M€ ; 410 salariés ; 34 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 43M€ ; 620 salariés ; 41 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 153M€ ; 580 salariés ; 17 entreprises

## Région Auvergne-Rhône-Alpes

### La distribution de matériel de BTP

CA : 840M€ ; 1740 salariés ; 157 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 350M€ ; 2610 salariés ; 152 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 240M€ ; 1100 salariés ; 42 entreprises

## Région Corse

### La distribution de matériel de BTP

CA 10M€ ; 30 salariés ; 4 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA 75M€ ; 145 salariés ; 19 entreprises.

### La distribution/location de matériel de manutention

CA 15M€ ; 70 salariés ; 4 entreprises



## DROM-COM

### La distribution de matériel de BTP

CA : 1720M€ ; 5300 salariés ; 44 entreprises

### La location de matériel de BTP

CA : 40M€ ; 390 salariés ; 74 entreprises

### La distribution/location de matériel de manutention

CA : 50M€ ; 140 salariés ; 11 entreprises

Données Asterès pour DLR – Juillet 2018

## Contacts presse

Florence Dupont – 06 89 43 24 56 – [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)

